



Participez à la vie du lycée !

ÉLÈVES

LA VIE INSTITUTIONNELLE DU LYCÉE

Tous les élèves peuvent être candidats pour représenter les élèves et assister aux conseils de classe en tant que **délégués de classe**. Ils peuvent aussi se présenter comme **éco-délégué** de classe et mener des projets pédagogiques liés au développement durable. Tous les élèves peuvent être candidats au **conseil de la vie lycéenne** (CVL) qui formule des avis et des propositions pour améliorer la vie quotidienne au lycée. Les 10 élus du CVL peuvent également être candidats pour représenter les lycéens au **conseil d'administration** (CA), qui est l'organe décisionnel du lycée (5 sièges).

PARENTS, PARTICIPEZ SELON VOS POSSIBILITÉS

En tant que parent, vous serez appelé à élire vos représentants au conseil d'administration. Le nombre de voix obtenues par chaque association déterminera le nombre de parents délégués de classe qu'elle pourra proposer.

- Si vous souhaitez être **parent délégué FCPE** de la classe de votre enfant, prenez contact avec nous dès la rentrée.
- Vous pouvez siéger en tant que **représentant FCPE à différents conseils et commissions** de l'établissement. Pour le conseil d'administration, vous pouvez faire partie de notre liste de candidats. Nous proposons ensuite certains de nos élus pour la commission permanente et le conseil de discipline, et des adhérents pour le conseil de la vie lycéenne, le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et la commission hygiène et sécurité.

LA VIE ASSOCIATIVE DU LYCÉE

Le lycée comporte une **association sportive**, un foyer socio-éducatif avec de nombreux **clubs** (aéronautique, cartomagie, codage, images, K-Pop, mangas, mathématiques, jeux de rôles, théâtre...). Les élèves souhaitant avoir un **engagement citoyen** peuvent suivre une formation de **secourisme**, écrire dans le **journal** du lycée ou faire vivre la **cafétéria** qui donne sur la cour. Ils peuvent aussi participer au **tutorat solidaire** organisé à l'attention des collégiens en difficulté scolaire. La **Maison des lycéens** (MDL) ouvrira ses portes l'année prochaine.

Le bureau local vous accompagne dans vos premiers pas au sein de ces différentes instances.

- Vous pouvez aussi vous présenter pour être **membre du bureau du conseil local FCPE** ou **référent de niveau** (seconde, première et terminale). À chaque rentrée, le conseil local procède lors de son assemblée générale à l'élection de son bureau.
- Vous pouvez aussi **nous retrouver** à notre réunion mensuelle pour vous informer, échanger, discuter, débattre. Les séances sont ouvertes à tous les parents.

Adhérer à notre conseil local, c'est **être informé** des différents dossiers, pouvoir échanger, contribuer à faire avancer de façon positive notre collaboration avec le lycée et ne pas se sentir isolé en cas de difficultés dans la scolarité de votre enfant.



BIENVENUE AU LYCÉE HÉLÈNE BOUCHER



Hélène Boucher
Paris 20

Livret d'accueil
de la FCPE du lycée Hélène Boucher

2022 – 2023

**VENEZ NOUS RENCONTRER ! NOTRE RÉUNION DE RENTRÉE
AURA LIEU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 À 18H.**

Mail : fcpe.lycee.hboucher@gmail.com
Web : <https://fcpeheleneboucher.wordpress.com>



La scolarité au lycée

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Mme Schachtel est la proviseure de la cité scolaire. M. Puechbrousous est le proviseur adjoint du lycée.

LES LANGUES

Le lycée propose l'anglais en LVA ; l'allemand, l'espagnol, l'italien et le chinois en LVB ; l'italien en LVC ; la musique, le latin et le grec en options. L'italien LVB est proposé au lycée en enseignement inter-établissement (EIE) et les cours ont lieu le mercredi après-midi et en fin de journée. Pour les langues non proposées au lycée, il est possible de les suivre par le CNED ou en EIE dans un autre lycée. Mais il faut effectuer les démarches auprès des lycées dès la rentrée pour trouver une place et vérifier la compatibilité des emplois du temps. Des stages de langues gratuits sont proposés aux élèves pendant les vacances.

LES SECTIONS EUROPÉENNES

Le lycée propose deux sections européennes : anglais/histoire et espagnol/mathématiques. Cet enseignement représente une heure de plus dans l'emploi du temps. Il y a 35 places pour chaque section. La sélection est effectuée à partir des notes de 3^e. Il est parfois possible de rejoindre ces sections à partir de la 1^{re}, en fonction des places disponibles.

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'accompagnement personnalisé concerne les élèves de 2^{de} à raison de 2 h par semaine. Il se décline soit en soutien en petits groupes, soit en approfondissement, soit en accompagnement à l'orientation. Il fonctionne par période de 6 semaines, en français, mathématiques et en général dans la matière du professeur principal.

LA COMMUNICATION

Le lycée dispose d'un espace numérique de travail (ENT) Monlycee.net et Pronote. On peut y consulter le contenu des cours, le travail à faire,

les notes, les absences/retards et échanger avec les enseignants via la messagerie. Des codes d'accès sont remis aux élèves et aux parents à la rentrée.

LES RÉUNIONS PARENTS PROFESSEURS

Une première réunion parents professeurs est organisée à la fin du mois de septembre. Une autre réunion est organisée après les conseils de classe du premier trimestre.

LES VOYAGES ET SORTIES

Des voyages et sorties sont habituellement organisés par les enseignants. Afin que nul ne renonce à un voyage scolaire pour des raisons financières, le lycée dispose d'un fonds social et d'une caisse de solidarité, alimentée par les dons des parents, qui permettent d'aider les familles. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter le professeur principal.

LE TEST DE POSITIONNEMENT

En septembre, les secondes passent un test de positionnement en français et en mathématiques sur une plateforme numérique. Les résultats sont utilisés pour l'accompagnement personnalisé de chaque élève.

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les élèves demi-pensionnaires peuvent manger à la cantine, soit à 12h, soit à 13h selon leur emploi du temps, les jours où ils le souhaitent. Les élèves disposent d'une carte rechargeable par chèque ou en ligne. Les tarifs varient en fonction du quotient familial.

LA FIN D'ANNÉE

Du fait des commissions d'appel, les cours se terminent très tôt en 2^{de}, vers le 10 juin. Les conseils de classe du troisième trimestre ont lieu fin mai. En juin ou avant le début des vacances scolaires, les élèves de 2^{de} peuvent faire un stage en entreprise. Ce stage est effectué sur la base du volontariat et les élèves doivent le trouver eux-mêmes.

LES INFIRMIÈRES ET L'ASSISTANTE SOCIALE

Deux infirmières (Mme Martel et Mme Andriet) accueillent les élèves toute la journée. Le lycée ne dispose pas d'assistante sociale mais les élèves peuvent être mis en contact avec l'assistante sociale du rectorat.

LES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (PSY EN)

Vous pouvez joindre les psychologues de l'éducation nationale (Mme Mathieu et Mme Roux) par l'ENT ou par téléphone et prendre rendez-vous pour toutes les questions sur les choix d'orientation et d'avenir professionnel.

L'ORIENTATION EN FIN DE SECONDE

Le projet d'orientation de chaque élève est discuté aux conseils de classe des 2^e et 3^e trimestres. Le lycée propose la voie générale et la voie technologique (filière STMG). Pour la 1^{re} générale, il y a 11 spécialités : mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la terre, sciences économiques et sociales, histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, langues littéraires et cultures étrangères et régionales anglais, humanités littérature et

philosophie ; ainsi que des spécialités plus rares : histoire des arts, numérique et sciences informatiques (mutualisée avec Ravel), sciences de l'ingénieur (mutualisée avec Arago) et langues littéraires et cultures de l'Antiquité (sous réserve du nombre d'inscrits). Un élève qui souhaite suivre d'autres spécialités peut demander un changement d'établissement en fin de 2^{de}. En 2021-2022, tous les élèves ont pu suivre les trois spécialités de leur choix.

L'ORIENTATION VERS LE SUPÉRIEUR

Il est conseillé dès la 2^{de} de commencer à réfléchir à son projet d'orientation, d'aller dans les salons étudiants et d'assister aux portes ouvertes des formations (souvent entre janvier et mars). Un choix important de formations sélectives ou non sélectives, courtes ou longues, dans des domaines variés, est ouvert dans la plateforme Parcoursup. Le dossier Parcoursup à saisir entre janvier et avril de l'année de terminale comporte les moyennes par matière, les bulletins de première et ceux des deux premiers trimestres de terminale, l'avis des professeurs et du proviseur sur le projet d'orientation, ainsi qu'un projet de formation motivé à rédiger par l'élève.

CHIFFRES CLÉS

1 collège, **1** lycée, **2** CPGE littéraire, économique et commerciale voie scientifique

1852 élèves dont **441** collégiens, **1264** lycéens, **147** étudiants

4 classes par niveau au collège, **26-28** élèves par classe

12 classes par niveau au lycée, **35-36** élèves par classe

160 enseignants

50 personnels non enseignants

3 gymnases, **2** CDI, **1** salle de conférence

80 salles de classe, **3200** tables et chaises

Cité scolaire Hélène Boucher

75, cours de Vincennes

75971 Paris 20

Tél. 01 55 25 65 00

Fax : 01 43 72 20 44

Mail : ce.0750714u@ac-paris.fr

Web : <http://lyc-helene-boucher.ac-paris.fr>